

4^e ANNÉE (N^o Série) N^o 48

LE NUMERO : 50 CENTIMES

12 FÉVRIER 1917

LE FILM

Hebdomadaire Illustré

✦ CINÉMATOGRAPHE ✦

THÉÂTRE ✦ CONCERT ✦ MUSIC-HALL



RÉDACTION & ADMINISTRATION

PARIS -- 5, Rue Saulnier, 5 -- PARIS

Prochainement :

DEBOUT LES MORTS !

d'après

Les Quatre Cavaliers de l'Apocalypse

Le célèbre Roman de BLASCO IBANEZ

sera

*le plus beau Film Français
de l'année*

En location aux

CINÉMATOGRAPHES HARRY

61, Rue de Chabrol, 61

PARIS

Téléphone :
NORD 66-25

Adresse télégraphique :
HARRYBIO-PARIS

AGENCE GÉNÉRALE CINÉMATOGRAPHIQUE

16, Rue Grange-Batelière, PARIS

Paraîtront le 1^{er} Mars :



LES YEUX QUI ACCUSENT

Drame Mondain en deux parties

(LE FILM D'ART)



LES GRANDS FILMS EXCLUSIFS

GAUMONT



MANUELLA

FILM ÉCLIPSE

RÉGINA
BADET

SIGNORET
AINÉ

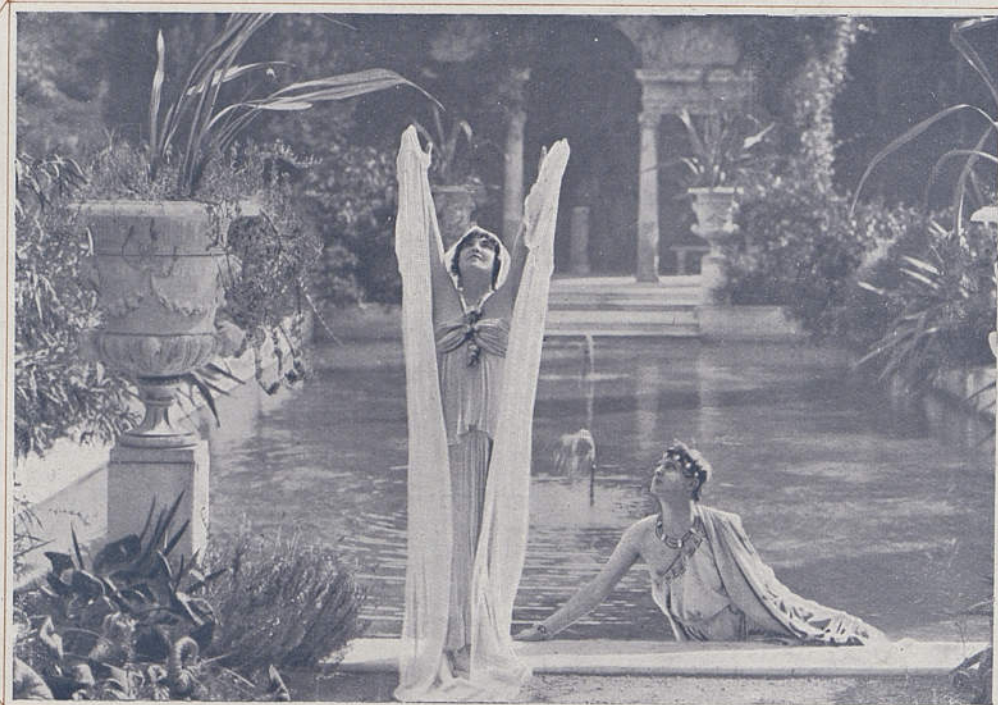
COMÉDIE DRAMATIQUE EN 4 PARTIES

ÉDITION

28 Février

LONGUEUR

1460 m. env.



FILM
ÉCLIPSE



EXCLUSIVITÉ
GAUMONT

COMPTOIR CINÉ-LOCATION

281 RUE DES ALOUETTES TÉL. NORD 40-97, 51-13 14-23

AGENCES RÉGIONALES

MARSEILLE
LYON



BORDEAUX
TOULOUSE



GENÈVE
ALGER

4^e Année — N^{lle} Série N^o 48

Le Numéro : 50 centimes

12 Février 1917

LE FILM

HEBDOMADAIRE ILLUSTRE

CINÉMATOGAPHE

THÉÂTRE -- CONCERT -- MUSIC-HALL

ABONNEMENTS FRANCE

Un an 20 fr.
Six mois 10 fr.

ÉTRANGER

Un an 25 fr.
Six mois 13 fr.

Fondateur : ANDRÉ HEUZE

Directeur :

HENRI DIAMANT-BERGER

Rédaction et Administration :

5 Rue Saulnier, 5
PARIS

Téléphone : BERGÈRE 50-54

Pourquoi toujours nous ?

L'Allemagne vient d'être secouée d'un frisson de joie et l'œuvre de nos gouvernants a prouvé son utilité à remonter le moral ennemi.

Quatre jours sans spectacles ; et benêts d'applaudir. La morale y gagne, paraît-il, et c'est le foyer qui profiterait des instants sans distractions laissés à la France. Mensonge, comme nul gouvernant ne l'ignore. C'est une prime donnée à l'alcoolisme : à l'alcoolisme chez le débitant, à l'alcoolisme en famille. On ne mortifie pas les gens malgré eux et ceux qui sont avides de distraction en trouveront d'autres moins saines. S'il s'agit d'économie de charbon ou de lumière, la démonstration a déjà été faite qu'il n'y a là qu'illusion les milliers de personnes réunies dans les salles de spectacle consomment individuellement chez eux plus de charbon, de gaz ou d'électricité que la quote-part dont ils sont responsables pendant leur présence au théâtre et surtout au cinéma.

« Fermer les théâtres, c'est nous donner une attitude de vaincus », a déclaré un officier supérieur de la place de Paris. La chose est faite, à l'heure précise où nous entrevoyons la victoire. Une dictature qui cherche à se faire détester improvise cette mesure d'opérette au lieu de chercher le charbon où il se trouve, les économies où elles sont possibles.

Tous les ministères, toutes les administrations sont chauffés outrageusement. La Chambre des Députés consomme quatre tonnes de charbon par jour ; les chantiers des Breton, Bernot et autres sont remplis ; ils n'ont, prétend-on, pas de voitures ; cependant la Compagnie du Gaz a trop de voitures

pour peu de coke. Les bougnats de quartier se livrent à une exploitation ignoble et resserrent la plus grande partie du combustible qui leur est apportée par l'autorité militaire.

C'est par cuillerées qu'on importe le charbon et les transports n'en sont pas convoyés à travers la Manche. La situation est tragique et le peuple souffre et murmure déjà. La solution est toute prête : on ferme les cinémas (car c'est eux qui sont surtout visés). Les journaux qui ne les aiment pas applaudiront à la décision ; on aura l'air d'avoir agi et on attendra du ciel le dégel qui remplacera la prévoyance. Qui trompe-t-on ? Le peuple privé de sa distraction favorite retournera au café pour qui le gouvernement travaille avec tant d'entrain. Vous eussiez en effet été surpris de voir une mesure d'économie prise au détriment du roi-bistro ; votre stupéfaction eut été formidable si on avait demandé à ces honorables citoyens de fermer quatre jours par semaine leurs boutiques où notre France s'abêtit et s'empoisonne ; et si on avait prié les journaux quotidiens de s'abstenir de paraître quatre jours par semaine, qu'aurions-nous entendu ? Et si l'on avait fermé quatre jours les bijoutiers, les fourreurs, les tailleurs, les pâtisseries, les salons de thé, les expositions, les fleuristes, les marchands de meubles, de bronzes, de tableaux, de lingerie, de tout ce qui, en un mot, peut se commercer à n'importe quelle date, quel concert d'imprécations eussions-nous entendu ? La vie du pays eût semblé arrêtée.

On a préféré sacrifier notre industrie, qui, par notre faute à tous, est encore mal armée contre les abus de pouvoir perpétuels auxquels nous sommes en butte ; sûr d'une impopularité, factice peut-être,

mais contre laquelle nous n'avons pas su utilement agir, le gouvernement a frappé à coup sûr. A la question que j'ai posée en tête de ce chapitre : Pourquoi nous ? Pourquoi sommes-nous toujours choisis comme victimes et responsables de l'imprévoyance et de l'impéritie gouvernementale ? La réponse est aisée. C'est parce que nous sommes faibles et désunis, plus occupés de luttes intestines et de concurrences intérieures que soucieux de l'immense péril que nous courons. Tant de rivalités, d'hypocrisies, de haines nous guettent et nous pressent que nous ne nous sentirons jamais assez forts. Nos mésaventures actuelles doivent nous servir de leçon. Préparons-nous à une lutte acharnée. La conjuration des envies et des appétits ne désarmera pas. Les pouvoirs publics ne négligeront aucune occasion de protéger nos adversaires, les bistrots, auxquels ils sont asservis, sans souci des faillites, des ruines et des misères qu'ils peuvent causer dans notre industrie. Sachons-le. Pour la fermeture actuelle, il nous fut promis qu'elle serait momentanée. Prenons acte de cette promesse pour réclamer dès maintenant la réouverture de toute notre énergie. Tous les contrats sont suspendus évidemment pour cette période et les loyers ne sont dus que proportionnellement au nombre de jours d'ouverture. Il en est de même des contributions et de tous les contrats passés à l'heure actuelle. Pour les locations de films, des ententes nouvelles seront prises. Les grands films seront retardés dans l'ensemble et remplacés par des vues plus susceptibles d'arrangements modestes.

Nous souffrons tous de cet ukase. Ce n'est pas entre nous que doivent surgir des difficultés. Nous aurons assez à nous grouper pour faire face aux ennuis extérieurs. Et maintenant réjouissons-nous de vivre sous un régime de liberté républicaine et d'égalité démocratique. Plaignons les sujets du kaiser qui sont menés, molestés, ruinés, fermés et injuriés par dessus le marché sans pouvoir se faire entendre.

HENRI DIAMANT-BERGER.

P.-S. — Je ne médis pas de tous nos gouvernants et je sais parfaitement que certains d'entre eux nous ont défendus. C'est M. Herriot, fier de son autorité toute neuve, qui nous a le plus accablés. C'est déjà lui qui avait frappé les cinémas lyonnais de droits exorbitants. Nous sommes profondément reconnaissants à M. Malvy de la sympathie qu'il n'a jamais manqué de nous témoigner et nous regrettons seulement que ses collègues ne s'en remettent pas davantage à lui pour les questions qui le regardent.

H. D.-B.

Réunion contradictoire des Loueurs et Exploitants

Le mercredi 7 février

La séance est ouverte à 2 h. 1/2, sous la présidence de M. Louis Aubert, président de la section des loueurs.

Présents : MM. Hache et Gaillotte, de la maison Pathé; Costil, de la maison Gaumont; Benoit-Lévy, Kastor, Brézillon, Duguay, Laurent, Roy, Galiment, Petit, Monat, Halley, Wall, Lion, Adam, Harry, Fred, Fournier, Gugenheim, Monin, Damagnez, Brion, Huré, Francfort, Gandon, Bonaz, Kazcka, Lallement, Kaffemburg, Guerrard...

M. Aubert prend la parole et expose la situation faite à l'industrie cinématographique par la nouvelle résolution du Conseil des Ministres concernant la restriction des jours de spectacles, il dit qu'il y a lieu de chercher un terrain d'entente entre loueurs et exploitants, afin de concilier les intérêts des uns et des autres.

M. Benoit-Lévy émet l'avis qu'au préalable MM. les loueurs devraient se réunir à part et s'entendre sur les concessions qui, éventuellement, pourraient être consenties aux exploitants en raison de la nouvelle situation et sur les mesures qu'ils envisagent de prendre.

M. Aubert acquiesce et lève provisoirement la séance pour réunir dans la salle contiguë tous les loueurs parisiens.

Les loueurs s'étant entendus, reviennent dans la salle des séances et la discussion est reprise.

M. Aubert, au nom de ses collègues, déclare que malgré le nouvel état de choses, il semble impossible aux loueurs d'envisager une réduction sur la location des films. En effet, à l'heure actuelle, tous les films devant sortir d'ici plusieurs mois sont déjà en magasin, achetés et souvent payés. De plus, les difficultés de transport, soit à l'intérieur de la France, soit avec l'étranger, deviennent de plus en plus difficiles et de plus en plus onéreuses.

Enfin les prix des films subissent journellement une hausse formidable et la location est de plus en plus irrégulière.

En conséquence il y aurait à envisager deux solutions :

Les tarifs de locations resteraient les mêmes, ou les maisons de location cesseraient de sortir des nouveautés. MM. les directeurs composeraient leurs programmes parmi les films déjà sortis — comme au

FILMS ARTISTIQUES RENÉE CARL



DERNIER RÊVE

Comédie Dramatique en trois parties

CŒUR DE FEMME

CŒUR DE JEUNE FILLE

CŒUR DE MÈRE

Protagoniste : M^{me} RENÉE CARL

MUSIDORA

CHACALS

ANDRÉ HUGON

Trois Noms

MONOPOLE
Exclusive Agency
6, Rue Saulnier
PARIS

..... Le Film 7

début des hostilités — ce qui ferait pour eux une forte diminution de frais.

M. Brézillon répond qu'il est indispensable pour conserver les salles ouvertes d'obtenir 40 o/o de réduction sur les programmes, ce qui représente la part correspondante aux jours de fermeture.

M. Aubert, au nom de ses collègues, fait remarquer que cette manière de compter n'est pas très juste, attendu que les jours de fermeture sont choisis parmi les jours les plus creux et que les recettes se font surtout soit le jeudi ou le vendredi, suivant le genre de la clientèle, et les samedi et dimanche.

Quelques directeurs proposent alors une diminution de 30 o/o.

M. Kastor, approuvé par ses collègues, répond énergiquement que la chose est absolument impossible.

Après divers échanges de vues, M. Brézillon demande que les loueurs fassent une contre-proposition à la sienne.

M. Aubert envisage de nouveau la suppression de la sortie des nouveautés ou bien que MM. les exploitants gardent leur programme quinze jours.

M. Brézillon répond que c'est la nouveauté qui attire la clientèle, que si les loueurs ne font pas un effort, les directeurs des salles n'auront plus qu'à fermer.

M. Aubert demande s'il ne serait pas possible d'augmenter encore le prix des places.

Les directeurs voient la chose irréalisable étant données déjà les diverses augmentations.

M. Gugenheim demande que l'on reprenne la discussion sur une diminution à consentir par les loueurs de films.

M. Aubert expose que la chose est difficile à solutionner pour les raisons déjà citées et les exigences toujours croissantes des fabricants, mais que, cependant, ses collègues et lui à la réunion préalable ont décidé d'accorder en dernier ressort et pour montrer toute la bonne volonté désirable, 10 o/o de réduction sur le prix des programmes aux exploitants projetant habituellement toute la semaine, ce qui est pour eux une perte sèche, sans aucune possibilité de récupérer quoi que ce soit.

M. Monin dit que c'est inacceptable et que c'est l'intérêt général de fermer les établissements.

M. Damagnez est de l'avis de M. Monin, ainsi que plusieurs directeurs.

M. Benoit-Lévy appuie le principe de la fermeture, ajoutant qu'au point de vue moral, puisque la masse croit que le cinématographe roule sur l'or, ce serait la preuve qu'il n'en est rien.

MM. Guggenheim et Costil sont d'avis que la fermeture des salles serait contraire à tous les intérêts

de la corporation. De plus les pouvoirs publics pourraient y voir une menace, ce qui serait, dans les circonstances actuelles, d'un très mauvais effet.

Enfin la réouverture pourrait trouver de grandes difficultés, tant du côté du public qui se déshabituait du cinéma, que des pouvoirs publics qui pourraient la retarder.

M. Fournier estime que 10 o/o est une concession trop faible de la part des loueurs, surtout pour les Etablissements qui ont des programmes d'un prix très élevé.

M. Guggenheim est d'avis, pour concilier les désirs des directeurs et celui des loueurs, d'étudier une autre manière d'opérer.

MM. les directeurs pourraient faire des économies sur les programmes en passant dans la première semaine de leurs spectacles des films à un tarif inférieur à celui qu'ils ont l'habitude de passer; ils réaliseraient ainsi une économie d'environ 15 o/o; si les loueurs portaient à 15 o/o la réduction consentie, les directeurs pourraient ainsi faire une réduction de 30 o/o sur leurs frais de programmes.

Cette proposition est approuvée par un très grand nombre de directeurs présents.

M. Aubert consulte ses collègues qui acceptent de porter à 15 o/o la réduction consentie sur le total des factures de locations de films.

M. Kastor dit que cette réduction ne portera que sur les programmes projetés habituellement toute la semaine et qu'en aucun cas il ne sera fait de diminution sur les programmes habituellement projetés trois jours seulement, tout en faisant prévoir de fortes réductions du métrage qu'il sortira en nouveautés. MM. les loueurs sont de cet avis.

M. Brézillon demande que le changement de programme ait lieu le jeudi à la place du vendredi et que ce nouvel état de choses soit mis en vigueur à compter du 15 février.

M. Aubert consulte ses collègues qui acceptent, les programmes seront rendus le lundi matin et pris aux bureaux des loueurs le mercredi après-midi.

MM. les directeurs sont d'accord; le programme du 9 février sera rendu le lundi 12 février, et la diminution concédée aura son effet à compter du 9 février.

Une objection est soulevée au sujet des exploitants de province pour la question des changements de programmes le jeudi. Il est répondu que la décision qui concerne la fermeture des spectacles pendant quatre jours est ministérielle et par conséquent touche tous les cinématographes de la France entière.

Les loueurs devront exiger la rentrée des programmes en temps opportun, de façon que partout le changement de programme ait lieu le jeudi.

La séance est levée à 4 h. 1/2.

Stupéfiante Mentalité

Pour ceux qui l'ignoreraient, nous tenons à préciser que l'événement dont nous avons parlé s'est passé en France et que l'individu qui s'est rendu coupable des abus de pouvoir que nous signalons ci-après est Français et même, car dans tout événement, si triste soit-il, il existe toujours un élément comique, chevalier de la Légion d'honneur. Il s'agit de la ville de Valence qui possède, en la personne de son maire, M. Henry Chalamet, un moraliste avisé, subtil, profond et pessimiste. Tous les jeunes gens de la ville de Valence sont des apaches; c'est dans les cinémas que se combinent les mauvais coups des malfaiteurs. Enfin, la France est perdue, parce qu'à Valence on a osé donner au cinéma un film intitulé: *Un grand Drame dans un petit cœur*, où on voit, à deux reprises, des coups d'armes à feu. Valence est loin du front, Valence est loin de la guerre, et M. le maire tient néanmoins, dans une époque historique comme la nôtre, à passer à la postérité; Erostrate y est bien passé. M. le maire de Valence, chevalier de la Légion d'honneur, a donc, abusant de ses droits, de sa fonction, de son autorité, donné l'ordre à tous les sergents de ville de l'honorable cité drômoise de surveiller attentivement toutes les représentations cinématographiques et de les arrêter immédiatement aussitôt que le spectacle commencerait à leur déplaire. Nous donnons ci-dessous le texte de la circulaire que, se prévalant de la loi du 5 avril 1884, le maire de la ville de Valence, chevalier de la Légion d'honneur, a envoyé aux directeurs d'exploitations cinématographiques de sa ville. M. le maire commet du reste une première erreur: la loi du 5 avril 1884 ne régit nullement les cinémas. Par décret du Conseil d'Etat rendu en juin 1914, c'est la loi du 26 août 1790 qui régit les cinémas et qui les assimile aux montreurs d'ours et aux entrepreneurs de curiosités destinés à exercer leurs talents sur la voie publique. Voici le texte de cette circulaire:

DÉPARTEMENT
DE
LA DROME
—
Ville de Valence

EXTRAIT
des Registres des Arrêtés du Maire
de la Ville de Valence.

Cinématographes

Nous, Maire de la ville de Valence, chevalier de la Légion d'honneur:

Vu la loi du 5 avril 1884;
Considérant que des faits récents soumis à la justice locale attestent que les établissements cinématographiques sont fréquemment le rendez-vous de groupes de jeunes malfaiteurs s'y rencontrant pour combiner leurs mauvais coups:

Considérant qu'en présence du développement de la criminalité juvénile, les Municipalités ont le devoir de recourir à toutes les mesures pouvant contribuer à atténuer un fléau social aussi inquiétant;

Arrêtons:

Article premier. — Il est interdit à tous directeurs d'établissements cinématographiques et aux directeurs de skatings et d'établissements analogues, d'en permettre l'entrée à des enfants ou jeunes gens mineurs de moins de seize ans non accompagnés de leurs parents.

Art. 2. — Sont rappelées auxdits directeurs les prescriptions de notre arrêté du 14 octobre 1912.

Art. 3. — M. le commissaire de police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Valence, en l'Hôtel de Ville, le 15 décembre 1916.

Le Maire
Henry CHALAMET

Il est certain que cette circulaire n'avait aucun rapport avec les films donnés dans les programmes, films qui sont censurés une première fois à Paris par une commission très sévère et que M. le maire de Valence, en vertu des pouvoirs à lui conférés par la loi du 26 août 1890, peut interdire préalablement, s'il le juge nécessaire. Il y a donc de sa part un piège tendu aux exploitants (M. le maire est sans doute marchand de vins), en interdisant les films dans leurs salles en cours de programme, lors de leur projection au public, avant qu'il se produise aucun trouble de nature à compromettre l'ordre et la tranquillité de la ville de Valence (Drôme). M. le maire n'a aucun titre à intervenir contre un exploitant qui s'est soumis aux arrêtés rigoureux d'une censure déjà partielle. Voici néanmoins le texte de la lettre que, un mois après la circulaire ci-dessus citée, M. le maire eut le culot de faire adresser par son commissaire de police à Mme Fejoz, directrice du Kursaal-Cinéma de Valence.

VILLE DE VALENCE Valence, le 16 janvier 1917.
CABINET Le Commissaire de police de Valence
DU à Madame Fejoz,
COMMISSAIRE DE POLICE Kursaal-Cinéma, Valence.

○○○○○

Madame,

J'ai le regret d'avoir à vous rappeler les instructions que M. le maire a bien voulu adresser dans sa dernière lettre où il défend d'une façon générale tous films policiers, meurtre, tentative de meurtre, cambriolage, suicide, etc...; enfin, tout ce qui est immoral, sans tenir compte des fiches de censure. M. le maire entend que son arrêté soit respecté dans toute sa teneur.

Or, il m'est rendu compte que vous avez fait paraître, hier soir, un film, *Un grand Drame dans un petit cœur*, où on voit à deux reprises différentes des coups d'armes à feu et un soldat tué.



Marguerite Sylva
de l'Opéra Comique
Carmen

L'Opéra à l'Écran

MÉRIMÉE - MEILHAC et HALÉVY - BIZET

M^{lle} Marguerite SYLVA

dans

CARMEN

la splendide adaptation cinématographique faite par la

"CINÈS"

de la célèbre partition (exacte et intégrale)

S'inscrire d'urgence à la Société Française Cinématographique

Téléphone
GUTENBERG 57-94

Adresse télégraphique
SOLFILM-PARIS

"SOLEIL"

13, Faubourg Montmartre, Paris



Pour Lyon:

M. HECTOR BERNARD

67, Rue de l'Hôtel-de-Ville, 67

MARISSE

DRAME · CINÉMATOGRAPHIQUE · DE · MONSIEUR · CAMILLE · DE · MORLHON



Dans ces conditions, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien cesser de faire paraître ce film.

En commandant ces grands romans d'aventures ou dramatiques en plusieurs parties, vous vous exposez beaucoup à enfreindre l'arrêté sus-énoncé, car tous ou presque tous ont quelque peu l'allure de romans policiers.

Les agents ont reçu des instructions pour verbaliser à chaque fois qu'ils constateront :

- a) Des coups d'armes à feu (à moins que ce ne soit dans le comique où il n'y a jamais mort d'homme);
- b) Des coups de couteau;
- c) Des violences quelconques : étranglements, etc. (excepté le comique);
- d) Empoisonnements;
- e) La présence d'une mort, même si on a supprimé les circonstances de cette mort;
- f) Les vols, cambriolages, etc.

Vous auriez donc dû être l'objet d'un procès-verbal dès hier, mais cette fois-ci encore, et ce sera la dernière, je vous préviens d'avoir à ne plus vous mettre en contravention; ce vous serait d'autant plus préjudiciable qu'il est infiniment probable qu'en cas de récidive, après le deuxième ou le troisième procès-verbal la fermeture de votre établissement serait prononcée.

Lorsqu'un film vous paraîtra douteux, il sera donc prudent de vous en assurer en le faisant dérouler avant la première représentation, car à l'avenir, les agents dresseront procès-verbal dès que le fait matériel sera constaté sans considération quelconque.

J'ose espérer, Madame, que vous voudrez bien m'éviter le désagrément d'avoir à faire verbaliser.

Veuillez agréer, Madame, l'assurance de mes sentiments respectueux.

Le Commissaire de police.

Retenons de cette phrase la stupéfiante indication suivante recommandant : « Les grands drames d'aventures ou dramatiques en plusieurs parties, etc. » Voici donc un fonctionnaire qui se permet de déconseiller la location de certains films au bénéfice d'autres. Nous attendons des autorités compétentes une juste sanction contre une telle immixtion dans les affaires privées et contre les intérêts honorables de commerçants surchargés d'impôts. Nous vivons sous la botte; nous ne pouvons, pendant la guerre, nous révolter plus ouvertement; on aurait tort de nous pousser à bout et de profiter de la dictature actuelle pour nous écraser.

Il y a là un danger perpétuel pour nous, danger contre lequel nous saurons nous prémunir. Nous n'espérons plus de la sympathie passive d'un ministère impuissant devant ses subordonnés, un acte de justice tant que nous le demanderons; le jour viendra où nous l'exigerons. Pour l'instant, que M. Chalamet Henry, chevalier de la Légion d'honneur, continue à régner sur la ville de Valence, à prendre des arrêtés et à protéger les bistrots contre les cinémas, tout cela se réglera un jour.

E. J.



Par trop excessif

Il y a quelques années, une enquête fut ouverte sur cette brûlante question :

Faut-il rétablir la censure théâtrale ?

Nous ne pouvons résister au plaisir de reproduire cette savoureuse appréciation de l'un des maîtres du théâtre... Elle vise quelque peu notre belle industrie :

« La véritable obscénité, c'est la bêtise, et le cinématographe est autrement dangereux pour l'abêtissement de l'esprit public que la bénigne pornographie de certains spectacles. La vogue du cinématographe n'est pas seulement un péril littéraire, mais un danger national. Ah! si j'étais censeur!... »

Vraiment!... La seule excuse qui puisse plaider en faveur de ce glorieux écrivain est l'ignorance totale et volontaire dans laquelle il se tient des choses du cinématographe, espérons-le pour lui!

Son paradoxe a de la verve, mais, comme tous les paradoxes, il ne tient pas debout!

Considérons, en effet, que l'influence du cinématographe sur l'esprit public n'a pas la perfidie qu'on lui prête et qui reste l'apanage de certains livres, chansons, gravures et pièces de théâtre.

La bêtise, dites-vous?... Mais elle s'étale sur tous les murs, elle s'infiltre dans les bibliothèques, elle s'insinue avec les mots. La bêtise? Mais c'est essayer de nous faire prendre l'exception pour la règle, et, sous couvert de *littérature* et d'œuvre *artistique*, de s'exténuer à nous intéresser aux aventures d'un tas de pantins dépravés qui n'ont d'autre préoccupation que de mettre leurs épidermes en contact.

C'est par trop méconnaître l'action du cinématographe et sa noble mission que de l'assimiler à ces œuvres dites *d'art* qui circulent dans toutes mains sans leur étiquette de garantie : *Poison, usage externe*.

Il est une autre bêtise, plus grave que la puérilité de quelques scènes enfantines; elle consiste, pour un artiste, à flatter un public soi-disant d'élite, aux sens éternels, aux vices rares et à réserver, dans les lieux où se débite cette cuisine faisandée, des « populaires » à vingt sous.

C'est là une bêtise *sale* et, qui plus est, *intéressée*. On l'ignore au cinéma.

VERHYLLE,

Rédacteur en chef de *Pathe-Journal*.

Au Gaumont-Palace

L'Esclave de Phidias

Nous avons assisté à un spectacle cinématographique où l'art du geste, le choix des sites, l'ordonnance des cortèges chorégraphiques, l'évocation de tout un passé lointain qui semble être le prototype du lyrisme classique, la douceur poétique d'une photographie aux séduisants horizons. L'interprétation de Mlle Madeleine Ramey (la courtisane Quinta) et M. Luitz Morat (Phidias), font comme un cadre au talent charmeur et à la blonde beauté élégiaque de Mlle Suzanne Delvé (l'esclave Callyce).

Ce délicat poème antique, dont certaines réminiscences eussent pu être facilement évitées, est une œuvre cinématographique qui fait grand honneur à l'édition française que nous devons défendre plus que jamais, surtout en ces heures de difficultés quotidiennes, imprévues la veille et imposées le lendemain. Aussi ne saurait-on trop louer le persistant effort d'art qui, tout à l'honneur de la maison Gaumont, semble être la griffe industrielle de cette marque réputée.

L'illustre statuaire grec Phidias vient de recevoir du gouvernement d'Athènes l'ordre de sculpter une statue en l'honneur de Vénus. A l'ordre de l'archonte était joint un sac rempli d'or, afin que le génial artiste puisse richement décorer l'image sacrée de la déesse.

Pendant de longs jours, Phidias court après l'inspiration rebelle, ou plutôt cherche le type d'idéale beauté qui lui servira de modèle.

Poursuivant sa rêverie, il se promène et rencontre un marchand d'esclaves qui lui propose quelques-unes de ses captives.

Parmi toutes ces malheureuses, Phidias découvre une jeune fille d'une merveilleuse beauté, digne de servir de modèle à la Vénus qu'il doit édifier pour l'Acropole. Phidias conduit chez lui sa nouvelle esclave, Callyce, et se met au travail.

La maîtresse de Phidias, Quinta, prend ombrage de cette nouvelle venue dont la beauté inspire le sculpteur et dont la grâce en fait, pour elle, une dangereuse rivale. A l'insu de Phidias, elle fait saisir Callyce et la condamne à périr sous le fouet. Le sculpteur arrive à temps pour sauver son esclave. Il chasse Quinta qui, pour se venger, dérobe le sac d'or destiné à orner la statue de la déesse.

Dénonçant Phidias et l'accusant d'avoir dilapidé

le métal sacré qu'elle vient de lui voler, Quinta est vengée!...

Phidias est arrêté, jugé et condamné à l'exil. Au moment de franchir les frontières de l'ingrate patrie, il trouve agenouillée près de lui, Callyce, dont la grâce, la beauté et l'amour lui feront avantageusement oublier une société où les courtisanes tenaient un peu trop le haut du pavé.

N'oublions pas de dire que ce poème antique était accompagné d'une partition musicale spécialement écrite par M. Poncin. Les rythmes en sont gracieux, l'écriture m'en a semblé savante — un peu trop peut-être pour le cinéma, qui n'a pas toujours à sa disposition des orchestres de l'importance de celui du Gaumont-Palace — et la partie chorale très adroitement traitée.

* *

Manuella

Que ce soit dans ce film ou dans les précédents, Mme Régina Badet joue toujours son rôle préféré de *la Femme et le Pantin*. Ce manque de diversité n'est pas un reproche, mais, au contraire, la consécration d'un type qu'elle évoque toujours avec une impeccable maîtrise d'artiste et un charme pervers de jolie femme, de ces jolies femmes qu'il vaut mieux voir passer au bras d'un autre si l'on tient, un tant soit peu, à sa tranquillité; car des femmes il en est comme des fleurs, les plus aimables sont celles qui meurent le plus vite.

Si, dans la comédie dramatique qui retient notre attention en ce jour, le comte Strezzi (M. Signoret aîné), avait adopté cette philosophie, il n'eût pas commis un acte indigne d'un gentilhomme et eût laissé Manuella (Mme Régina Badet) toute à la griserie de son béguin pour le petit pianiste Lyonel (M. Tallier); et, avec un peu d'observation, il se fut amusé à attendre le moment psychologique qui arrive toujours!...

Mais ne chicanons pas trop un scénario dont quelques inexactitudes nous permettent de voir de jolies scènes chorégraphiques et une dramatique situation se dénouant selon les règles de *Forfaiture*.

Ayant nommé les artistes, il est superflu que je dise tout le bien que je pense de leurs talents connus et reconnus par tout le monde. La photo est parfaite, la mise en scène réglée avec soins. Et ce film, édité par « l'Eclipse », est une des meilleures exclusivités de la maison Gaumont.

Constant LARCHET.

Un film que tout Français doit connaître

L'ŒUVRE DE LA FRANCE AU MAROC

Illustrée par "l'Ecran"

La belle page d'histoire que la France vient d'écrire au Maroc va revivre dans quelques jours devant les yeux des Parisiens émerveillés.

Des films pris dans des conditions exceptionnellement difficiles, parfois même dangereuses, par la section cinématographique de l'armée, leur montreront le Maroc sous les divers aspects qu'il a revêtus pendant la guerre.

Ils verront nos soldats lutter sur le front berbère dans les régions montagneuses, au milieu des plus grandes difficultés, pour assurer le développement du jeune protectorat et la sécurité des colons. Ils connaîtront les mesures prises pour empêcher l'insurrection sur laquelle les Allemands comptaient et qu'ils avaient préparée. Ils se rendront compte de l'aide puissante en hommes et en denrées agricoles que le Maroc a apportée à la métropole. Ils assisteront aux manifestations telles que la Foire de Fez, destinées à donner aux indigènes l'impression de notre sécurité et de notre confiance, en même temps qu'à permettre au commerce français de prendre la place laissée vacante par le commerce austro-allemand. Ils seront les spectateurs de cortèges dignes des Mille et une Nuits, des fêtes religieuses et pittoresques auxquelles le général Lyautey, confiant dans son œuvre de pacification, se livre seul, sans escorte, parmi les foules innombrables des tribus berbères, hier encore nos farouches adversaires. Ils contempleront le sultan entouré de sa garde noire, recevant l'hommage des caïds du Maroc tout entier et sacrifiant lui-même le mouton dans la fête de l'Aïd-el-Kebir, qui termine le jeûne du Ramadan.

Il n'est pas un Français qui ne veuille voir ces scènes du front marocain, si pittoresques, si émouvantes et si réconfortantes en même temps, car elles témoignent du génie colonisateur de notre pays. Elles se déroulent dans les cadres les plus variés, depuis la ville de Casablanca, déjà à demi européenne, avec son grand port en construction et son activité intense, jusqu'aux postes les plus avancés dans l'Atlas et aux jardins enchanteurs de Moulay Idris et de Sefrou, qui rappellent les coins les plus

merveilleux de la Provence, jusqu'à Fez enfin, la ville mystérieuse, la seule grande cité musulmane du monde entier qui ait complètement conservé son caractère avec ses murailles du Moyen-Age et ses magnifiques mosquées.

Les films cinématographiques dont absolument remarquables, et nulle autre description n'aurait pu fournir une documentation aussi complète et vivante.

De merveilleuses projections en couleurs, dues aux procédés trichromes Gaumont, donneront à l'écran l'exacte impression de cette colonie éblouissante de soleil et d'avenir.

Une conférence de H. Augustin Bernard, professeur à la Sorbonne, bien connu par ses explorations et ses remarquables travaux sur le Maroc, accompagnera et soulignera les projections.

Une première représentation de gala aura lieu en matinée à l'Hippodrome Gaumont-Palace le **samedi 10 février à 14 h. 30.**

Le général Lyautey, hier encore résident général au Maroc et grand organisateur de cette colonie, se fera représenter à cette fête patriotique au cas où ses occupations militaires et ministérielles l'empêcheraient d'y assister.

Les recettes de cette séance seront consacrées aux œuvres de guerre destinées aux Marocains, qui luttent si vaillamment avec nous contre l'ennemi commun et dont l'héroïsme, au cours de cette guerre, ne s'est pas démenti, depuis la Marne jusqu'à Douaumont.

Dernière Heure

La direction du Gaumont-Palace informe le public que conformément aux nouveaux règlements sur la fermeture des spectacles, la présentation officielle du film : *L'Œuvre de la France au Maroc*, qui devait avoir lieu le samedi 10 courant en matinée, sous les auspices des services de la propagande, est reportée au **jeudi 15 février, à 14 h. 30 précises.**

LA VIE DE CHRISTOPHE COLOMB

Merveilleux Effort de Mise en Scène



FILMS CHARLES-JEAN DROSSNER

Bureaux provisoires :

10, Rue Philibert-Delorme, Paris

MUSIDORA

CHACALS

ANDRÉ HUGON

Trois Noms

MONOPOLE
Exclusive Agency
6, Rue Saulnier
PARIS

La Présentation hebdomadaire

GAUMONT. — Le film principal de la présentation du lundi matin et le 6^e épisode de **Judex** (816 mètres), dont le même Réglisse, l'inimitable Bout-de-Zan, est, avec Marcel Levesque et Musidora, un des principaux protagonistes.

Ce 6^e épisode est aussi intéressant que les précédents. Le jeu de tous les artistes, la mise en scène, la photo, sont irréprochables, et comme, très franchement, je ne puis trouver la moindre scène, qui moralement, puisse sembler séditionne — et je parle ici de tout ce que j'ai vu de **Judex**, même l'évasion de Musidora en costume de bain qui a quelque peu effarouché un de mes respectables confrères, homme de théâtre qui en a vu et fait voir bien d'autre! .. — j'en arrive à ne pas comprendre, mais pas du tout, l'interdiction de M. le Commissaire central de Rouen.

Aussi je laisse la parole à un journal du soir, *Le Bonnet Rouge* — on n'est parfois jamais mieux défendu que par ses adversaires — qui fut souvent sévère pour le cinéma :

« Pour beaucoup, le cinéma est « le pelé, le galeux d'où nous vient tout le mal ».

« Le commissaire central de Rouen serait-il de ceux-là ?

« Après avoir autorisé le *Masque aux Dents Blanches*, le *Cercle Rouge*, les *Mystères de New-York* il vient, à la suite d'une campagne menée par les journaux locaux, d'interdire le nouveau roman-feuilleton cinématographique **Judex**.

« Certains de nos confrères se réjouiront peut-être de cette mesure.

« Pour nous, elle nous surprend étrangement. Ou bien suppression radicale de tous les films d'aventures. Ou bien suppression, de la part des autorités, du principe de faveur qui exclut tel film et autorise tel autre qui lui ressemble comme un frère. »

Au programme un documentaire instructif : **Les vers à soie** (120 mètres), « Kineto », un film comique qui malgré son titre n'a rien de musical : **L'Orchestre Bidoncreux** (305 mètres), « Princesse », et une assez amusante modernisation de la fable de la Fontaine « l'Huitre et les Plaideurs » : **Germain hérite d'une huitre** (315 mètres), « Paz ».

* *

PATHÉ. — J'ai toujours grand plaisir à voir sur l'écran les belles photos des films « PathécOLOR ». Celui de ce jour, **Biarritz** (135 mètres), nous fait admirer les plages pittoresques les nombreux rochers aux formes bizarres qui hérissent la côte de cette station balnéaire, une des plus réputées de l'Atlantique.

Deux films comiques, **La Musique adoucit les mœurs** (180 mètres), « Consortium Starlight », et **Le Banquet de Rupture** (215 mètres), « Pathé frères », auront un succès mérité et compléteront fort bien n'importe quel programme.

Le grand film du jour, **La Proie** (1340 mètres), « S. C. A. G. L. », est interprété par Mme Robinne, c'est dire qu'il mérite et justifie à tous les points de vue, ce qualificatif commercial « Série supérieure ».

Très artistiquement mis en scène par M. George Monca, le drame de M. Victor Cyril est interprété dans un style impeccable. Comment en pourrait-il être autrement puisque l'interprétation réunit autour de notre grande artiste parisienne, MM. Henry Mayer, Tréville, Grétilat et bien d'autres qui, dans de modestes rôles, de la figuration presque, affirment les rares qualités de composition de nos artistes français, incomparables lorsqu'ils veulent s'en donner la peine. Je

constate avec plaisir que, stimulés par la concurrence des artistes américains et anglais qui poussent l'étude de leurs personnages aussi loin que possible, tous les petits rôles nommés utilités parce qu'ils sont indispensables à la bonne harmonie d'un spectacle d'art ont remplis leurs rôles, si minimes soient-ils, en parfaits artistes. Quand ils voudront varier un peu leur physique par quelques moustaches, barbes implantées, etc., ils seront parfaits car, dans la Société, tout le monde n'est pas uniformément et impeccablement rasé.

Le sujet de **la Proie** a été souvent traité au cinéma : c'est l'histoire douloureuse d'une femme qu'un indélicat personnage qui fut son mari et qui échoua au bagne dont il s'est échappé, torture moralement et veut faire chanter au moment où la malheureuse va se refaire une vie.

* *

Et maintenant allons à « Majestic », qui est au cinéma ce qu'est le marché des « Pieds Humides » à la Bourse des valeurs!

On entre et l'on ne voit que des gens recroquevillés, battant la semelle, éternuant, toussant; pendant que la grippe rôde de groupe en groupe. Dernier potin : on déménagera quand les marronniers seront en fleurs.

* *

ETABLISSEMENTS L. AUBERT. — Pour nous faire supporter en patience les courants d'air... atchoum!... on nous fait excursionner **Dans les hautes montagnes de Norvège** (115 mètres), « Nordik ». Puis pour nous réchauffer — si l'on a froid aux pieds, le calorifère s'en bat l'œil! — un comique excentrique : **Dingo domestique** (300 mètres), « L. Ko », fait tout ce qu'il peut, le pauvre, pour nous déridier. La comédie dramatique, **Ruse Déloyale** (300 mètres), « Edison », est le même sujet qu'un récent film de Georget, c'est dire que l'imposteur est mis une fois de plus à la porte et que l'ingénue donne sa main à celui qui avait su conquérir son cœur.

D'après Arthur Bernède, **Le Balcon de la Mort** (1490 mètres), « Aubert », nous retrouverons le type du bellâtre qui veut faire chanter celle qu'il courtisa jadis et la scène capitale de « Sadounah », la balustrade qui ne tient pas et permet au traître de piquer une tête imprévue dans l'éternité pendant que la persécutée, miraculeusement sauvée, retrouve près de son mari un pardon qu'elle ne mérite pas.

* *

MARY. — La comédie comique **Les Voleurs volés** (600 mètres), « Triangle », est du plus pur style Keystone, c'est dire que c'est amusant.

La grande scène dramatique **Dernier Rêve** (1042 mètres), « Film Renée Carl », est vraiment bien. Bonne photo, mise en scène intelligente, interprétation des plus homogènes, scénario humain, vécu, dont le principal rôle est joué par l'excellente artiste Mme Renée Carl qui, nul ne l'ignore, est une des virtuoses de l'art cinématographique.

Le sujet de **Dernier Rêve** est des plus simples :

Mme Varenne est une veuve des plus séduisantes qui a pour ami un homme du monde des plus sympathiques François d'Auray. Si Mme Varenne est veuve, amante, elle est aussi mère de la délicieuse Janine qui s'éprend, l'innocente enfant! de l'amant de sa mère.

Fatalement, François d'Auray se laisse conquérir par tant de charmes et l'inévitable se produit. Folle de douleur, Mme Varenne constate que sa fille lui a involontairement pris son dernier amour; et après de pathétiques scènes, l'amante

délaissée cède le pas à la mère, et Jeannine épousera François d'Auray.

En voyant dans ce film certaines jolies scènes de bains de mer, je me demandais, à l'heure où le baromètre baisse, jusqu'où monterait la rougeur pudique qui auréole le front d'un de mes confrères, dont l'âge canonique s'est scandalisé du maillot de Musidora, notre Leda Gys française. Ne vous semble-t-il pas, cher confrère, que le nu en maillot est de beaucoup préférable aux épileptiques contorsions fardées par la réclame, et qu'une ligne réellement belle est mille fois plus chaste qu'un visage de « Tigresse royale » torturé par le feu de la passion ?

C'est du reste pour cela que nos parents nous laissaient aller contempler, dans notre enfance, les féeries du Châtelet, où la moindre des fées en maillot rose tendre nous en montrait beaucoup plus.

Pour terminer, un plein-air, **La perle de la Baltique** (75 mètres), « Svenska », que, coïncidence bizarre, nous retrouverons au programme de la Vitagraph.

* *

COMPAGNIE VITAGRAPH DE FRANCE. — Le bon comédien Jerry nous amuse, comme toujours, dans l'humoristique film comique, **Conseil aux amoureux** (342 m.), qui, tout autour de moi, fut très apprécié.

Dans **le Retour inattendu** (605 mètres), nous retrouvons l'amusante Mary Pickford, dont la maigreur est légendaire, et les **Perles de la Baltique** (67 mètres), nous font excursionner sur les côtes du Gothland.

* *

LES ACTUALITÉS DE GUERRE nous font assister parmi les **Tombes glorieuses de l'armée serbe** (112 mètres), « Union », aux funérailles d'un colonel serbe. **les Bourriquets de guerre** (110 mètres), « Eclipse », nous montre le docile troupeau de nos frères inférieurs. Un **Camp d'entraînement près du front** (190 mètres), « Pathé », et en Alsace, **la vie sous la neige** (120 mètres), « Gaumont », sont une succession de tableaux qui nous prouvent que les petits inconvénients de l'heure présente ne sont rien à côté de ceux qu'endurent stoïquement nos vaillants poilus.

* *

UNION. — Un petit film comique, burlesque, **Casimir et Pétronille au bal de l'Ambassade** (185 mètres), « Eclair », et, avec des poupées et quelques jouets, **L'enlèvement de Déjanire** (115 mètres).

* *

AGENCE GÉNÉRALE CINÉMATOGRAPHIQUE. — Décidément on nous en veut ! **Champs de glace au Canada** (95 mètres), « Eclipse », est un plein air tout à fait de circonstances. La photo en est si belle que tout le monde a le frisson, et quoique **Totoche quitte la maison** (580 m.), « L. Ko », s'en aille à la ville pour se divertir et se donne beaucoup de mal sans y arriver, nous grelottons. **Le rosier de Jenny** (600 mètres), « A. C. A. D. », est une très sentimentale comédie dramatique bien jouée, bien mise en scène et qui plaira aux midinettes sentimentales.

Quand le Printemps revient (1620 mètres), « Celio »,

est, sous un titre gracieux, un roman cinématographique en quatre parties inspiré de « Jeanne-la-Pâle », d'Honoré de Balzac. L'exécution artistique, la réalisation cinématographique en sont des plus soignées. Mais toutes ces péripéties, plus dramatiques les unes que les autres, nous font toujours espérer un dénouement heureux qui ne vient pas, puisque la pauvre Marie en arrive à chercher l'oubli de ses persécutions dans la profondeur des eaux du lac du Bourget.

* *

CINÉMATOGRAPHES HARRY. — C'est au milieu des sites pittoresques de l'Ecosse que se passe cette gracieuse idylle, **L'Eprouvée** (1450 mètres), dont la principale interprète, Miss Violet Leicester, est une exquise jeune fille aux regards angéliques, au profil virginal. En un mot, l'Ophélie rêvée du poète.

Le neveu de Sir John Warden, Richard, a profité de ses vacances pour aller s'adonner à son plaisir favori, la pêche sur les rives de l'Allan, dont les eaux argentées tombent de cascade en cascade parmi les rochers.

Richard a rencontré la charmante Paule, la fille du meunier David Grame. Entre les deux jeunes gens la sympathie devient du flirt, le flirt tourne à l'idylle et ça se termine par d'éternels serments.

Richard est espionné par James Hart, secrétaire de Sir John Warden, de qui il apprend l'inclination de son neveu pour la fille d'un meunier. Irascible, autoritaire, Sir John menace Richard de le déshériter s'il persiste à vouloir se mésallier en épousant Paule. Richard revient pourtant près de celle qu'il aime. Ayant été surpris par un orage, les deux jeunes gens se réfugient dans le moulin. Ayant involontairement et très chastement passé la nuit l'un près de l'autre, Richard veut épouser de suite Paule afin qu'elle ne soit pas compromise.

Sir John ignorant ce mariage veut faire épouser à son neveu, Ida, la fille de son vieil ami Lord Price.

Ignorant le mariage secret de Richard et de Paule et ne croyant que rompre un flirt, Ida subtilise une lettre, en change le sens et plonge dans un désespoir profond la douce Paule qui se croit abandonnée. Sir John voulant forcer Richard à épouser Ida, le jeune homme avoue à la jeune fille qu'il ne peut être son époux vu qu'il s'est secrètement marié avec Paule.

Regrettant le mal qu'elle a fait, Ida plaide chaleureusement la cause du jeune ménage auprès de Sir John qui pardonne, pendant que Richard court à la recherche de Paule qui allait, telle Ophélie, chercher le repos dans le sillage berceur des ondes.

Le bébé d'Henri (307 mètres), est une divertissante petite comédie dans le genre de *Prête-moi ta femme*, qui fut regardée un peu distraitement, car on parlait des nouvelles restrictions que le Conseil des ministres, vu la température et la difficulté de ravitailler Paris en combustible, s'est vu obligé de prendre provisoirement.

Après que M. Brézillon eut expliqué très clairement à ses collègues le résultat de sa visite à MM. Malvy et Dalimier, chacun a voulu dire son mot. Ce que, dans l'ombre, j'ai entendu d'enfantillages ! Que MM. les exploitants me permettent de leur donner mon avis : je crois, je suis persuadé même, qu'en matière syndicaliste leurs intérêts les plus immédiats sont de suivre les conseils de M. Brézillon qui est plus dévoué à leur cause qu'ils ne le méritent.

Guillaume DANVERS.

ÉCHOS ❀ INFORMATIONS ❀ COMMUNIQUÉS



PARIS

On raconte que...

M. Le Bary aurait été engagé par une puissante maison italienne...

Signoret est engagé par les films Lumina.

M. Angelyin s'est séparé de M. Roy.

La maison Pathé aurait l'intention de construire un théâtre de prises de vue moderne et muni de tous les perfectionnements d'usage en Amérique.

La pellicule du Journal reviendrait prochainement sur l'eau.

Le droit sur les films qui serait de 0 fr. 25 par mètre de positif imprimé s'incorporerait à la loi de finances du 1^{er} avril.

Le Cercle Rouge appartiendrait à la maison Pathé qui ne pouvait se concurrencer elle-même.

Le film de guerre italien : *Sur l'Adamo* aurait été acheté par l'« Union » à M. Beretta.

M. Léonce Perret a pris en Amérique la direction de la mise en scène chez M. Selznick.

M. Gustave Téry, le fougueux adversaire du cinéma, projette de tourner une *Jeanne d'Arc* magnifique, historique, poétique, lyrique et peut-être cinématographique.

Musidora vient de tourner pour les films Lumina *Minne*, tirée de « l'Ingénue libertine », de Colette.

On vient d'offrir à la fantaisiste Mistinguett, huit cent mille francs pour aller tourner huit films en Amérique.

L'Eclair commencerait le mois prochain à tourner *l'Oiseau Bleu*.

M. Henry Bataille compose des scénarios originaux pour le cinéma pour lesquels il lui a déjà été offert trentemille francs pièce.

Le Film d'Art tournerait prochainement *la Massière*, de Jules Lemaitre, et *la Rabouilleuse*, de Fabre.

Réclames

Notre confrère *Le Cri de Paris* nous apprend qu'à la porte d'un cinéma de Pau on lit cette annonce rédigée évidemment avec la plus parfaite bonne foi :

Films de Guerre
Autres vues comiques

Nul n'est prophète...

Nous avons parlé de ce journal qui tentait de se fonder pour lancer à Paris certains films italiens et nous avons même eu la chance de pouvoir donner sur lui quelques détails inédits assez piquants. Ajoutons pour l'histoire que ce n'est pas en Italie que l'idée aujourd'hui abandonnée remporta le plus de succès. Le dernier numéro de la « Vita Cinematografica » nous en apporte la preuve. Le dit journal avait été annoncé comme devant parer à l'hostilité montrée par la presse corporative contre les films italiens. Le Vita note très justement que cette hostilité a été inventée pour les besoins de la cause et que nul en Italie n'accorde aux éditeurs trop pressés le crédit nécessaire pour une telle entreprise si parfaitement inutile. L'article de notre confrère italien rend pleine justice à l'attitude loyale et toujours correcte de la presse cinématographique française et c'est tout ce que nous voulons retenir de cet incident aujourd'hui terminé à jamais.

O tempora ! O mores !

La semaine dernière, je me trouvais de passage chez un de nos confrères que je me permettrai de ne pas nommer, par respect pour l'union sacrée.

Je trouve le gardien, avec qui j'ai l'habitude d'entamer une petite causerie, chaque fois que je viens. C'est qu'un gardien de journal est toujours au courant des derniers potins. La conversation s'engage sur un ton que l'on pourrait qualifier de froid.

— Brrr ! Quel temps ! Mais on gèle ici !

— Dame ! Il ne fait pas chaud.

— On s'en aperçoit. A propos, le Directeur...

— Ah ! M. le Directeur n'est pas là.

— Mais, le Rédacteur en chef est là !

— Non plus !

— C'est ennuyeux, mais enfin l'administrateur me suffira.

— C'est que l'administrateur est absent lui aussi.

— Mais, il n'y a personne alors !

— Pour le moment il n'y a personne. Le courrieriste, le caissier, la dactylographe, le garçon de bureau, tous sont partis.

Voyant mon air navré le garçon m'explique :

— Je peux bien vous le dire à vous qui êtes un ami de la maison. Notre charbonnier refuse de nous livrer le combustible à domicile, alors chacun prend un sac et va le prendre chez le marchand. Toute l'administration y est en ce moment. Si vous voulez voir le directeur allez le trouver là-bas. Mais pendant que vous y serez, je vais vous donner un petit sac. Vous seriez gentil de me rapporter un peu d'anthracite.

Arsène Lupin

C'est cette semaine qu'est sorti avec un succès considérable le film de chez Harry *Arsène Lupin*, qui a triomphé à Lutetia, au Colisée, au Cinéma Lecourbe, à Barbès-Palace, au Palais-Rochecouart, à la Gaité-Parissienne, au Crystal-Palace, au Select, etc., etc.

Présentation

À l'Aubert-Palace, samedi à 10 h. 1/2 précises, aura lieu la présentation de *Fedora*, l'admirable adaptation cinématographique du chef-d'œuvre de Victorien Sardou, interprété par Francesca Bertini.

MM. les directeurs seront reçus sur présentation de la carte de la Chambre syndicale.

Faites de la Publicité dans
" LE FILM "
Le plus répandu
Le plus luxueux

PROVINCE

Dijon

Cette semaine, au **Darcy-Palace** la seconde partie de *L'Aiglon*, le magnifique film édité par la maison Aubert, d'après le chef-d'œuvre d'Edmond Rostand.

Le programme était complété par des dessins animés : *Master Bob va voir Charlot*, les *Millions de Mam'zelle Sans-P-Sou* (8^e épisode) ; le *Cercle Rouge*, (5^e épisode) et les *Actualités de la guerre*.

Cinéma National. — *L'Affaire du Grand Théâtre*, drame : *Un drame parmi les Fauves* ; *L'Ain*, vue en couleur de chez Gaumont et *L'Artillerie française devant Monastir*.

Attractions : Les « Decamps », bar-ristes comiques de l'Alhambra ; « Léon Léger » athlète de force.

Cinéma Pathé. — Seconde partie *Deux Gosses*, le film tiré du drame de Pierre Decourcelle et 12^e épisode du *Masque aux Dents Blanches*.

Lyon

Royal-Cinéma. — *L'Aiglon*, le chef-d'œuvre d'Edmond Rostand.

Pathé-Grolée. — 13^e épisode du *Masque aux Dents Blanches* et les *Actualités du Front*.

Cinéma Gloria. — *L'Invasion des Etats-Unis*, *C'est pour les Orphelins*, le film de bienfaisance du Cinéma, etc. N'oublions pas une mention à Fusy et à son splendide orchestre.

Cinéma-Opéra. — *Le Prix du Silence*, drame sensationnel. *Trop jolie*, fine comédie. Les *Actualités*. La série des oiseaux de proie, de Gaumont, *Première querelle*, etc., etc.

Cinéma Rota. — *Double image*, avec Napierkowska. *Le Masque aux Dents Blanches*, *L'Enfant du Mystère*, *Actualités*, etc.

Marseille

Les premiers froids sévissent avec une rigueur inaccoutumée, retenant le soir auprès du feu beaucoup de nos concitoyens, mais les après-midis continuent à être bonnes, l'affluence de l'élément militaire y contribuant beaucoup.

Modern. — *La Lumière du Cœur*, *Le Coffre-Fort*, d'après la nouvelle de J. H. Rosny, etc.

Régent. — *La Danseuse voilée*. Miss Campton et Etchepare dans *Anana*, secrétaire intime.

Fémina. — *Judex* ; *Lagourdette*, gentleman-cambrioleur, etc.

Comœdia. — *Kilmény*, l'enfant du Charme.

LÉON NALIN.

ÉTRANGER

Notes d'Amérique

(De notre correspondant particulier).

16 janvier 1917.

La première comédie de Max Linder, *Max Comes Across*, est inscrite pour être montrée à New-York vers le 1^{er} février.

Une grande affaire dépend de ce premier spectacle et de ses résultats dépendra probablement que Max Linder sera le rival de Charles Chaplin dans la comédie ou bien que ce sera un krack.

Douglas Fairbanks, le comique américain bien connu, a quitté la Griffith-Fine-Arts Company et tournera désormais dans ses propres productions qui seront présentées par la Arcraft Picture Corporation, la même société qui dirige les films Mary Pickford.

La Empire All-Star Corporation vient de constituer une nouvelle société qui dirige tous les théâtres et autres propriétés de défunt Charles Frohman. Elle annonce qu'elle aura des ateliers à New-York, à Chicago, en Californie et des bureaux à Londres aussi bien qu'en Amérique. John R. Freuler, de la Mutual-Film y est intéressé. On a choisi le dramaturge Augustus Thomas pour faire les scénarios.

Official War films, Inc., est le nom de la maison qui traitera tous les films de guerre anglais passés en Amérique, ayant déjà annoncé que ceux-ci seront présentés chaque semaine par l'intermédiaire de la General Film Company. Parmi les membres désignés comme agents et directeurs sont : William K. Vanderbilt, président ; H.-P. Davison, de la maison J.-P. Morgan, trésorier, et Charles Urban, directeur. On s'attend à ce que les vues de guerre françaises soient aussi traitées par l'intermédiaire de cette maison. Les bénéfices totaux seront partagés comme suit : 50 o/o à l'ambulance américaine en France et 50 o/o pour les secours généraux de la guerre.

J.-C. Graham, autrefois de la Mutual-Film Corporation, a interrompu ses relations avec cette Société et a accepté de

prendre la charge du service étranger de la Famous-Players-Lasky Corporation. Cette dernière compagnie porte beaucoup d'attention aux affaires étrangères. Elle a envoyé Alexandre Lorimore en Australie, a ouvert un bureau à Tokio et engagé Ingvald C. Oes à prendre la direction du Paramount-Pictures dans les pays scandinaves. On rappellera probablement que M. Oes fut pendant 8 ou 10 ans, le représentant américain à New-York du Great-Notern Film Company, de Copenhague. M. Graham attend de repartir pour Londres.

Roscoe (Fatty) Arbuckle a quitté la Keystone-Film Corporation et se met à la tête de ses propres affaires, présentant les nouveaux films, commençant le 1^{er} mars dans les bureaux du Paramount.

La Keystone et les agences cinématographiques de New-York qui sont dirigées par Mrs Kessel et Baumann annoncent que leurs films futurs seront présentés par l'intermédiaire de quelque autre voie que celle actuelle, le Triangle. Toutes sortes de suppositions sont faites pour savoir qui traitera ces films à l'avenir. On croit également que le choix s'arrêtera sur le Paramount.

Les locations de la International-Film et des Etablissements Pathé ont été amalgamées et désormais tous les films internationaux seront présentés par l'intermédiaire des Etablissements Pathé.

Joseph B. Darling, qui suivit le récent gouvernement des Etats-Unis dans sa lutte contre la patente du cinéma et les trusts de films, revient justement d'un voyage autour du monde entrepris dans l'intérêt de la Fox-Film Corporation. Il annonce avoir fait du bon travail et un gros chiffre d'affaires pour les films Fox.

Le beau film *Vingt mille lieues sous les mers*, d'après l'ouvrage de Jules Verne, continue à faire de grosses affaires au Broadway-Théâtre à New-York.

Le film Annette Kellerman *Une fille des Dieux*, se termine dans deux semaines au Lyric-Théâtre, à New-York.

Géraldine Farrar dans *Joan, the Woman* continue au 44th Street Théâtre à New-York.

H.-J. HEIDORN.

CHRISTUS

Le Chef-d'Œuvre
de la Cinématographie Moderne

Mise en scène incomparable
Scènes reconstituées sur place

S'inscrire chez :

MM. CAPLAIN et GUEGAN

28, Boulevard de Sébastopol, 28

PARIS

**L'AGENDA
de la
CINÉMATOGRAPHIE FRANÇAISE
est paru**

**S'inscrire de suite 5, rue Saulnier
pour avoir**

**toutes les adresses des Cinémas
tous les renseignements**
